

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 décembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014**

**2014 V 349** Vœu relatif aux primes dominicales des agents de la ville.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la prise en compte du dimanche comme un temps libéré, destiné au repos des salariés, à la vie privée, de famille, à la culture, au sport et plus généralement à l'épanouissement personnel ;

Considérant le fait que la contrainte demandée aux agents d'exercer les missions de services public le dimanche, pour assurer l'offre publique de pratiques de loisirs destinées à l'ensemble des parisiennes et des parisiens doit être compensée par une prime pour l'exercice de leur travail ;

Considérant la nécessité d'égalité de traitement entre tous les agents de la ville et le travail sur une harmonisation de la prime dominicale égale pour tous les services ;

Considérant le souci de la Mairie de Paris d'assurer des conditions de travail optimales pour les agents de la ville, assurant au quotidien les missions de service public au plus près des parisiennes et des parisiens ;

Considérant le mouvement des agents de la Direction de la jeunesse et des sports initié le 23 février 2014, concernant la revalorisation du montant de la prime dominicale pour les agents qui travaillent le dimanche dans les gymnases, piscines, stades et autres bains-douches municipaux ;

Considérant le vœu du Groupe–Communiste Front de gauche relatif à la prime dominicale pour les agents des piscines de Paris, demandant que la Mairie de Paris trouve une issue rapide aux problèmes rencontrés par les agents des équipements sportifs de la ville et que l'harmonisation des primes dominicales des agents des équipements sportifs se fasse à minima sur la base du mieux- disant social ;

Considérant le vœu de la majorité voté lors de ce même conseil, demandant notamment un état des lieux précis des cycles de travail des agents et la renégociation des primes dominicales ;

Sur proposition de Mme Raphaëlle PRIMET, de M. Sergio TINTI, de M. Nicolas BONNET OULALDJ et des élu-e-s du Groupe Communiste Front de Gauche,

Emet le vœu :

- Que soient menées au plus vite les négociations relatives aux primes dominicales dans la ville de Paris, notamment celles de la direction de la jeunesse et des sports ;
- Que l'exécutif de la ville présente régulièrement les avancées des négociations avec les organisations syndicales.